



Situé en Bourgogne, à proximité immédiate de Paris, riche de ses deux agglomérations, d'un terroir prestigieux et d'une ruralité sereine et innovante, le Département de l'Yonne est une collectivité dynamique, dotée d'un projet de mandat ambitieux, moderne et responsable sur le plan humain et sociétal. Collectivité repère pour les habitants, les communes et l'ensemble des partenaires institutionnels, le Département est une collectivité de proximité, de solidarité, porteuse d'une ambition forte pour son territoire.

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE
RECRUTE
UN INFIRMIER OU INFIRMIER-PUÉRICULTEUR SPÉCIALISÉ EN MODES D'ACCUEIL
INDIVIDUELS DU JEUNE ENFANT F/H**

Catégorie A – Filière médico-sociale – Cadre d'emplois : Infirmier / puériculteur

DIRECTION, SERVICE : Pôle des Solidarités Départementales – Direction de la Protection Maternelle et Infantile

SITUATION GÉOGRAPHIQUE : UTS DU SENONAI

DESCRIPTIF DU POSTE :

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) de l'Yonne a pour mission générale la protection et la promotion de la santé du jeune enfant au sein de sa famille et de ses lieux de vie. Il participe aux actions de prévention et de soutien à la parentalité inscrites dans les dispositifs de l'aide sociale à l'enfance.

Placé sous la responsabilité du chef de service des modes d'accueil individuels du jeune enfant, l'infirmier – puériculteur assurera la gestion des dossiers d'agrément sur son secteur : instruction des agréments, réalisation du suivi et du contrôle de l'agrément des assistants maternels et des maisons d'assistants maternels (MAM).

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

- Instruire les demandes d'agrément des assistants maternels dans le respect du cadre législatif (évaluation des capacités et de l'environnement en regard du référentiel national),
- Assurer le suivi et le contrôle des assistants maternels (visite à domicile),
- Accompagner l'assistant maternel dans la mise à jour de ses connaissances et de ses pratiques liées à l'exercice de son métier,
- Rédiger les rapports d'agrément et transmettre un avis technique,
- Participer aux instances techniques, animer des réunions d'information, collaborer avec les Relais Petite Enfance de son territoire,
- Participer et animer des groupes de travail en interne.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

- Connaissance et maîtrise du métier d'infirmière / de puéricultrice acquises par le diplôme,
- Connaissance de la relation parent-enfant et du développement psychomoteur de l'enfant,
- Maîtrise de la législation relative aux agréments des assistants maternels et aux maisons d'assistants maternels,
- Capacités à l'évaluation et à l'accompagnement de la profession d'assistant maternel,
- Maîtrise les techniques de conduite de l'entretien adulte et enfant,
- Connaissance des dispositifs et des acteurs de l'aide et de la protection de la famille et de l'enfance,
- Gestion des priorités et de l'urgence,
- Organisation et animation de partenariats,
- Techniques de négociation,
- Aisance rédactionnelle, esprit de synthèse,
- Savoir utiliser les outils du pack bureautique Office 365, Internet, Y Connect, Solis,
- Permis B obligatoire
- Capacité d'autonomie pour organiser et prioriser son travail tout en rendant compte de son travail,
- Capacité au travail en équipe,
- Capacité d'écoute bienveillante,
- Discrétion,
- Capacité de distanciation,
- Rigueur.

DIPLÔMES :

Diplôme d'État d'infirmière et/ou de puéricultrice

EXPÉRIENCE :

Une expérience antérieure concernant le traitement des agréments des assistants maternels serait souhaitable.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

UTS du Sénonais 26 rue Carnot 89100 SENS

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être adressées à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Yonne
Direction des Ressources Humaines
16/18 bd de la Marne
89089 AUXERRE Cedex

Contact :

Juliette ALESSIO
Chargée de recrutement
Direction des Ressources Humaines
Mél : recrutement@yonne.fr
Tél : 03.86.72.88.21